

Intitulé projet :

*Création de structures d'accueil (crèche ou co-accueil) pour la petite enfance*

---

Description du projet

Complémentaire à la crèche communale inaugurée fin 2017, le projet vise à mettre en place des initiatives, en fonction des besoins, pour augmenter l'offre d'accueil de la petite enfance.

Il pourra par exemple s'agir du développement du co-accueil. Le co-accueil vise à accueillir des enfants de 0 à 3 ans par deux accueillantes qui s'associent afin de travailler ensemble dans un même lieu, à savoir des locaux aménagés pour cette fonction.

Justification du projet

Bien que l'ouverture récente de la crèche communale apporte une réponse adéquate aux besoins énoncés, il convient d'être attentif à leur évolution pour anticiper et y apporter des solutions.

La mise en place de services d'accueil de la petite enfance constitue un facteur d'attractivité non négligeable pour les jeunes ménages.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 8. Garantir la création et l'accès aux services pour tous
---	--------------------------------------------------------------------

Objectif secondaire

✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale
---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------